

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**MEDIENMITTEILUNG**  
**COMUNICATO STAMPA**

**1** Population  
Bevölkerung  
Popolazione

N° 0351-0412-70  
Neuchâtel, le 21 décembre 2004

## **Analyses générales du Recensement de la population 2000**

### **Les communautés religieuses en Suisse: de grandes différences démographiques et sociales**

**Le recul des deux confessions majoritaires et l'intensification de la pluralisation religieuse constituent les deux faits principaux observés au cours des trente dernières années. L'apparition de nouveaux groupes religieux, l'émergence des personnes sans appartenance et l'augmentation des mariages mixtes contribuent à ces mutations. Il résulte que les groupes religieux cohabitant en Suisse présentent des profils très différenciés, tant au niveau de leur structure socio-démographique, de leur implantation territoriale que des modes de transmission de l'appartenance dans le cadre de la famille. Tels sont les principaux résultats de l'étude mandatée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), réalisée par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne.**

#### **Recul des deux confessions majoritaires et intensification de la pluralisation religieuse**

En 2000, protestants et catholiques restent les deux groupes religieux majoritaires, représentant respectivement 33,0% et 41,8% de la population. Leur recul s'est toutefois poursuivi. La proportion de personnes appartenant à ces deux groupes a passé de plus de 95% en 1970 à 75% en 2000.

Le recul de ces confessions majoritaires est accompagné de l'augmentation du nombre de groupes religieux minoritaires. Parmi ceux-ci, le groupe des musulmans est le plus important, représentant 4,3% de la population, contre 2,2% en 1990. Les autres groupes chrétiens - parmi lesquels les Eglises évangéliques libres, les Témoins de Jéhovah, l'Eglise néo-apostolique, les catholiques-chrétiens et les chrétiens-orthodoxes - représentent dans leur ensemble 4,4% de la population (3,5% en 1990). La communauté de confession juive est restée stable avec 0,2%. Cette pluralisation, définie par l'appartenance à une église autre que catholique romaine ou protestante, est plus marquée en Suisse alémanique, où elle concerne 10,5% de la population, que dans les autres régions linguistiques. Elle caractérise également les régions urbaines, les deux confessions majoritaires ayant perdu de leur importance principalement dans les cinq grandes villes.

## **Augmentation de la population sans appartenance religieuse**

Autre indicateur des mutations du paysage religieux, la présence de plus en plus marquée de personnes se déclarant sans appartenance religieuse. Phénomène marginal en 1970, ce groupe représente aujourd'hui 11,1% de la population. L'importance de ces « sans appartenance » est très variable d'un canton à l'autre. Leur proportion est inférieure à 5% dans quatre cantons alémaniques (AI, UR, OW, SZ) ainsi qu'en Valais. A l'autre extrême, huit cantons dépassent la moyenne nationale, Bâle-Ville arrivant en tête avec 31,4%, suivi par Genève (23,2%) et Neuchâtel (22%). Enfin, les « sans appartenance » ont généralement une formation élevée et constituent un phénomène majoritairement urbain, les villes de 100 000 habitants et plus présentant des taux supérieurs à 20%.

## **Augmentation de la mixité religieuse**

Liée à la pluralisation, la mixité des couples (définie par le fait de vivre avec un conjoint d'une autre confession, respectivement d'une autre religion), a également pris de l'ampleur au cours de la dernière décennie. C'est la mixité confessionnelle (entre protestants et catholiques) qui a le plus augmenté, puisqu'elle concernait 17% des ménages en 2000 contre 13,3% en 1970. Parmi les minorités religieuses, ce sont les Témoins de Jéhovah, les chrétiens-orthodoxes, les musulmans et les hindouistes qui présentent les plus faibles taux de mixité.

Dans le contexte de mixité se pose en effet la question de la transmission de l'appartenance aux enfants. Celle-ci est très forte quand les deux parents appartiennent au même groupe, particulièrement dans le cas des couples ne déclarant aucune appartenance. Dans une situation de mixité religieuse, un couple sur cinq ne déclare aucune appartenance pour ses enfants. Cette proportion a plus que doublé en trente ans. En cas de mixité confessionnelle, la transmission du protestantisme prime sur celle du catholicisme.

## **La population de confession juive : urbaine et intellectuelle**

La communauté juive est fortement implantée dans les grandes villes, particulièrement à Genève et Zurich qui totalisent 42% de cette population. Cette communauté comprend un nombre important de naturalisés. En effet, si 42,8% des personnes de confession juive sont nées à l'étranger, 21,2% seulement sont de nationalité étrangère. La population juive se caractérise en outre par une forte proportion de personnes de formation tertiaire (42,7% contre 19,2% pour l'ensemble), et par l'importance des professions libérales, intellectuelles et d'encadrement.

## **Les musulmans : une population jeune avec des difficultés d'intégration sur le marché du travail**

L'augmentation des musulmans a été particulièrement forte dans les grandes villes et en Suisse alémanique. Cette communauté comprend la plus forte proportion d'étrangers (88,3%), provenant principalement de l'ex-Yougoslavie (56,4%) et de Turquie (20,2%). Les musulmans sont le groupe religieux de loin le plus jeune (39,2% de leur population est âgée de moins de 20 ans). Ce groupe est composé en majorité d'hommes (54,6%), bien que la proportion de femmes se soit sensiblement accrue, passant de 36,4% à 45,4% de 1990 à 2000. L'adaptation linguistique se fait

progressivement, puisque si en 1970 seulement 10,5% des musulmans déclaraient une langue nationale comme langue principale, ils sont aujourd'hui 47,6%. Quant à l'intégration au marché du travail, celle-ci est rendue plus difficile, avec un taux de chômage parmi les plus élevés. Cette situation est liée à un niveau de formation moyen relativement faible.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE  
Service de presse

.....

**Renseignements:**

Centrale d'information sur le recensement de la population, tél. : 032 713 63 13

Claude Bovay, Haute Ecole spécialisée Santé-Social de Suisse romande – Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne, tél. : 078 788 31 54 ou 021 651 62 86 ou 021 651 62 80

Werner Haug, OFS, Division Etudes démographiques et enquêtes auprès des ménages, tél. : 032 713 66 85

**A paraître:**

Claude Bovay : Le paysage religieux en Suisse, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, 2005, n° de commande 001-0042.  
Prix : 30 francs

.....

Service de presse OFS, tél. : 032 713 60 13; fax : 032 713 63 46

Commandes de publications : tél. : 032 713 60 60, fax : 032 713 60 61, e-mail : [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch/>

Abonnement aux communiqués de presse par e-mail sous : <http://www.news-stat.admin.ch>